Communiqué - St Vincent de Barrès - 16 Décembre 2015

EDF Energies Nouvelles innove en matière d'information auprès des populations!

L'association Sauvegarde du Barrès dénonce le **simulacre** de concertation et d'appropriation citoyenne organisé par EDF Energies Nouvelles ce Mardi 15 Décembre en Mairie de St Vincent de Barrès pour présenter à la population son nouveau projet de parc éolien industriel dans la forêt du Barrès.

Concertation et information vues par EDF Energies Nouvelles : une première en France : les permanences publiques privées individuelles sur rendez-vous obligatoire pris 48h à l'avance « Il s'agit d'une permanence sur rendez-vous avec une inscription et un horaire précis »(Dixit EDF EN) et sélectif : toutes les demandes de rendez-vous faites par les membres du CA de l'association ont été refusées proposant un autre rendez-vous lors de la seconde permanence prévue le 6 Janvier à Cruas, prétextant « libérer des créneaux pour les autres habitants » !

Il s'agit bien là d'un procédé discriminatoire, retirant le droit d'expression et d'information d'une partie de la population.

Expression largement cadrée et réduite par la mise en scène utilisée par EDF EN positionnant un candide citoyen face à 6 professionnels dont un **huissier de justice**. Où est passée la liberté d'expression dans cette pièce de théâtre de très mauvais goût ?

Un nouveau concept, une nouvelle "démarche de concertation large et ouverte, garante de l'appropriation du projet par toutes les parties prenantes" (Cf : EDF EN :Lettre d'information de la centrale de Cruas n°56) Le tout organisé avec la précision suivante : « Il n'est pas prévu que la salle soit en accès libre » (Dixit Mr François Gaillard, chef de projet)

Pour la présentation d'un projet aussi important et conséquent que celui d'un parc éolien industriel de 8 éoliennes de 150 m de haut et de 3,5 MW, **deux journées** sont prévues, soit **15h de permanences** qui devraient permettre d'informer seulement quelques personnes (durée programmée de 30mn/personnes) sur **3620 habitants** du territoire concerné!

Rappellons également qu'aucune réponse technique n'a été donnée de la part du promoteur aux nombreuses questions qui lui ont été posées depuis le mois de Septembre, date à laquelle le projet fût découvert.

Face à des méthodes aussi peu respectueuses du citoyen et des principes démocratiques, le **processus « d'acceptabilité sociale »** destiné à obtenir le consentement (libre et éclairé) de la population sur un projet menaçant la qualité de son environnement et le développement durable de son territoire, semble bien mal enclenché, voire compromis.

La mobilisation citoyenne et légitime de Sauvegarde du Barrès continue pour refuser un projet imposé et destructeur, mettant en jeu la santé de plus de 3700 personnes contraintes à vivre à moins de 2 km d'éoliennes géantes.

Nos infos sur : http://sauvegardedubarres.blogspot.fr/

Contact presse: Lixiane 04 75 65 93 40

Sauvegarde du Barrès - Les Léras - 07210 ST VINCENT DE BARRES Pdte : Christine LALLEMAND Tél : 07 50 94 96 85